

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1232

présenté par

Mme Appéré, M. Le Bouillonnet, M. Goldberg, Mme Massat, M. Da Silva, Mme Rabin,
Mme Pochon, M. Pietrasanta, Mme Descamps-Crosnier, M. Rihan Cypel, M. Le Guen, M. Roman,
M. Clément et les membres du groupe socialiste, républicain et citoyen

ARTICLE 12

À la fin de la deuxième phrase de l'alinéa 16, supprimer les mots :

« en matière d'habitat ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette précision n'a pas d'intérêt, sauf à ne pas tenir compte du schéma régional en matière d'hébergement.